

# «Toquè d'avant d'rintrér»

Depuis son expulsion du domicile conjugal,  
Hervé cherche de quoi se loger à Gerpennes.

Il trouve une colocation idéale, mais il est obligé  
de s'inventer un TOC (Trouble Obsessionnel Compulsif)  
pour pouvoir y vivre avec d'autres «toqués».

Pour un doubleur de voix en dessins animés comme lui,  
rien de plus facile. Hélas pour avoir, après le divorce,  
la garde de ses enfants, Hervé va mentir à sa femme,  
à ses colocataires et même Camille Levasseur,  
juge aux affaires familiales.

Mais peut-on mentir indéfiniment sans risquer  
de briser l'amour de sa vie ?

## «In drole di procès»

Mise en scène d'un procès qui se passe au tribunal  
pour le jugement d'un personnage particulier,  
aimé ou détesté du grand public tant il fait partie  
de l'imaginaire collectif.

— **RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES** —

**LE 28 OCTOBRE 2024**

de 10h à 12h à la Brasserie «Chez Cabu» à Gerpennes-Centre  
et **UNIQUEMENT** de 14h à 20h au 0476 78 32 76

**A PARTIR DU 7 NOVEMBRE 2024**

lundi de 9h à 12h et de 13h à 15h30, mercredi de 9h à 12h30,  
vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30  
au «Centre Culturel de Gerpennes»

Rue de Villers 61 à Lausprelle - Tél. 071 50 11 64

**TOUTE PLACE RÉSERVÉE MAIS NON PAYÉE DEVRA ÊTRE RETIRÉE  
30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE LA REPRÉSENTATION  
SOUS PEINE D'ÊTRE RÉUTILISÉE**